

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

RIÈRE L'ABONNEMENT: Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

RÉDACTION & ADMINISTRATION 17, RUE NEUVE, 17 Directeur-Gérant: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES: RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.

ROUBAIX, LE 13 DÉCEMBRE 1885

LE TARIF GÉNÉRAL DES DOUANES

La Chambre s'est réunie samedi avant la séance pour procéder à la nomination de la commission (22 membres) chargée d'examiner les propositions de MM. Beaucarne-Leroux, Milochau et Darouille portant modification du tarif général des douanes.

Voici par ordre de bureau à raison de deux pour chacun les noms des commissaires élus: MM. Taillandier, Viger, Milochau, Barouille, Desloges, Levrey, Noël Parfait, Léon Maurice (Nord), Crémieux, Wickersheimer, Pernolet, Marty, Lesouef, Merilhon, Lefebvre-Pontalis, Granet, Méline, Labrousse, des Roys, Bottiau, Guillaume, Larose.

Dans le premier bureau M. Viger, favorable, réclame un droit de cinq francs corrigé par l'application de la taxe municipale sur le pain.

M. Taillandier (Pas-de-Calais) également favorable au projet, déclare que le droit de six francs serait préférable. Il votera les droits sur les bestiaux tels que les demande la société des agriculteurs de France.

M. Taillandier dépeint ensuite la détresse de l'agriculture dans le Nord et se dit prêt à voter toutes les propositions ayant pour but de protéger la culture et de continuer à son relèvement.

Les traités de commerce et oligarchiques ont ruiné notre région. Le prix du blé qui en 1873 était de 35 francs, est descendu à 25 en 1884.

Don Carlos malade Les journaux de Madrid disent que don Carlos est gravement malade d'un laryngite.

Les élections consulaires à Paris Paris, 12 décembre. — La commission chargée de constater le résultat général des élections qui ont eu lieu le 10 décembre pour la nomination de juges et de juges suppléants au Tribunal de commerce, s'est réunie aujourd'hui, sous la présidence de M. Favre, secrétaire général.

Paris, 12 décembre. — M. Maurice expose qu'une loi ne doit pas seulement statuer sur le moment présent, que le développement émanant des facilités de transport, la mise en culture d'espaces immenses au Canada, aux Indes rendent nécessaire la défense de notre agriculture. La France, si elle veut rester grande, doit produire elle-même les objets de première nécessité, viande, fer, charbon; c'est là une absolue nécessité et un devoir patriotique.

M. Yves Guyot dit qu'à ce titre, il faudra toujours élever la barrière à chaque pas de la science et de la civilisation, que ce n'est pas sur les blés qu'il faut voter, mais sur la prohibition; il repousse les trois projets de loi.

M. Lesellier déclare que l'Algérie ne peut soutenir la concurrence étrangère; le rejet du projet de loi serait la mort de la colonie.

M. Lesage prétend que les cultivateurs n'ont pas besoin de protection. M. Melot combat cette argumentation ainsi que M. Gannat qui fait observer que la subvention de 13 millions accordée à la marine marchande est une véritable prime accordée à l'importation des blés étrangers.

MM. Noël Parfait et Maurice sont élus, le premier par 18 voix, le second par 17.

Les deux commissaires élus dans le cinquième bureau, sont hostiles. Ce sont MM. Crémieux et Wickersheimer. Ils ont été élus contre MM. Lejeune et Deschamps.

Ce dernier a soutenu le droit de cinq francs combattant comme efficace et dangereux par M. Crémieux.

Il serait préférable de protéger l'agriculture par la création des syndicats, une refonte de l'impôt et des modifications dans les fonds.

L'élection dans le sixième bureau a donné un résultat défavorable au projet dans la personne de MM. Pernolet et Marty. Toutefois, ce dernier accepte quelques tempéraments. C'est à cette circonstance qu'il a dû être élu, grâce aux voix obtenues par M. Bergerot lors du premier tour; et qui au second se sont reportés sur lui.

MM. Lepoutre et Le Gavrian ont pris la parole et soutenu les intérêts du Nord.

MM. Lesouef et Merilhon sont élus dans le septième bureau, soit le premier favorable, le second hostile. Toutefois M. Lesouef estime qu'on n'est pas encore suffisamment éclairé par les droits actuels.

Il faudrait encore attendre l'effet produit. M. Renard, député du Nord a vivement insisté en faveur de la proposition, à laquelle M. Merilhon s'est opposé.

Dans le huitième bureau l'élection a donné un résultat mixte, M. Lefebvre-Pontalis, favorable et M. Granet, hostile.

M. Lefebvre-Pontalis a invoqué les souffrances de l'agriculture et le chômage qui en résultait. L'abaissement des salaires qui en est une autre conséquence, et l'immigration des campagnes descendront de plus en plus nuisibles aux popula-

LES FUNÉRAILLES D'ALPHONSE XII

Madrid, 12 décembre. — Dix heures. La cérémonie des funérailles d'Alphonse XII vient de commencer.

Deux mille personnes environ y assistent. L'intérieur de l'église. Parmi elles, il n'y a pas plus de 800 invités, bien qu'on ait distribué des milliers de cartes d'invitation, mais la majorité des invités n'a pas pu entrer.

L'aspect du temple est imposant: 38 prélats, les infants de Portugal, un prince de Bavière, deux archiducs d'Autriche, les membres du gouvernement espagnol, les députés, les sénateurs, le corps diplomatique, les dames du palais, une députation du conseil d'Etat, la haute magistrature, une députation du conseil général, les capitaines-généraux, les anciens ministres, les grands d'Espagne, etc., etc., assistent à la cérémonie.

Les prélats sont au grand autel, entourés d'un nombreux clergé. L'évêque de Madrid donnera l'absoute.

La cérémonie ne sera pas terminée avant deux heures de l'après-midi.

On voit sur le catafalque un grand nombre de couronnes. Celle qu'a envoyée la reine d'Angleterre est très remarquable.

Madrid, 12 décembre. — Les funérailles du roi ont été terminées à 1 h. 30. L'archevêque de Valadoléid a prononcé une remarquable oraison funèbre; il a rappelé la gloire du règne d'Alphonse XII. L'Europe avait fondé de grandes espérances sur ce monarque.

Les ambassadeurs des puissances étrangères ont été conduits à la cérémonie dans les voitures de la cour.

La présence de 38 prélats et de 5 priours est considérée comme une protestation contre l'assertion que le clergé espagnol est carliste.

Le recouvrement des Contributions PENDANT LES ONZE PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 1885

Le ministre des finances vient de publier le tableau de la situation financière provisoire au 30 novembre 1885.

Les recouvrements des contributions directes pendant les onze premiers mois de 1885 se sont élevés à 691,559,400 francs. Ils sont supérieurs aux dix douzièmes échus de 62,607,400 francs, soit en douzièmes et centièmes de douzième, une supériorité de 68,952,000 francs.

Le 30 novembre 1884, les recouvrements étaient supérieurs aux douzièmes échus de 62,413,000 francs, représentant en douzièmes une supériorité de un douzième et centième, soit pour la période correspondante de 1885 une diminution de recouvrements de 0 douzième 2 centièmes.

Les frais de poursuites, qui se sont élevés pendant les onze premiers mois de 1885 à 1,123,500 francs, sont dans la proportion de 1 fr. 52 pour 1,000 francs avec les recouvrements effectués. Les frais de poursuites, qui, au 30 novembre 1884, s'élevaient à 1,092,500 francs avec les recouvrements effectués, soit une augmentation de 0 fr. 02 pour 1,000 francs avec les recouvrements effectués pendant la même période de 1885.

Le recouvrement de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières présente pour 1885 une diminution de 2,887,000 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et une diminution de 934,500 francs sur les recouvrements de 1884 pendant la même période.

Il résulte des états comparatifs des recettes des onze premiers mois de l'année 1885 avec les évaluations budgétaires pour cette même période, que les impôts et revenus indirects ci-après désignés, ont donné sur les prévisions budgétaires une augmentation de 20,839,700 francs ainsi répartie: Produits des sucres, 19,258,300 francs; produits des postes, 1,167,000 francs.

Il résulte des mêmes états comparatifs que les impôts et revenus indirects ci-après désignés ont donné sur les prévisions une diminution de 51,811,000 francs ainsi répartie: Produits de l'enregistrement, 24,085,500 francs; produits des timbres, 955,500 francs; produits des douanes, 8,950,000 francs; produits des contributions indirectes, 16,824,500 francs; produits des télégraphes, 1,896,100 francs.

La comparaison des recouvrements des impôts et revenus indirects des onze premiers mois de l'année 1885 avec les recouvrements de l'année 1884 accuse un résultat général en diminution qui s'élève à la somme de 2,176,900 francs pour 1885.

Ses augmentations atteignent le chiffre de 14,167,708 francs et portent principalement sur les impôts indirects suivants: Produits de l'enregistrement, 2,445,080 francs; produits des douanes, 3,333,000 francs; produits des sucres, 4,572,300 francs; produits des postes, 3,817,000 francs.

Les diminutions s'élèvent à 16,344,500 francs et portent principalement sur les impôts et revenus indirects suivants: Produits du timbre, 469,000 francs; produits des contributions indirectes, 11,541,000 francs; produits des vins, 3,914,000 francs; produits des télégraphes, 430,500 francs.

Il résulte des états comparatifs des recettes des dix premiers mois de l'année 1885 avec les évaluations budgétaires pour cette même période, que les impôts et revenus indirects en Algérie ont donné sur les prévisions une augmentation de 616,900 francs et une diminution de 1,725,000 francs.

La commission des recouvrements des revenus indirects des dix premiers mois de l'année 1885, avec les recouvrements des dix premiers mois de 1884, accuse un résultat en augmentation qui s'élève à la somme de 836,100 fr.

JEANNE D'ARC et les femmes de France

La nouvelle que le procès de béatification de Jeanne d'Arc est introduit réjouit tous les cœurs français. Il semble que jamais, en aucun temps, la France n'ait souhaité davantage pouvoir invoquer dans ses prières le nom de l'héroïque chrétienne qui, lorsque l'Église lui aura donné la plus glorieuse des couronnes, sera la Sainte mère de la Patrie.

LES FUNÉRAILLES D'ALPHONSE XII

Madrid, 12 décembre. — Dix heures. La cérémonie des funérailles d'Alphonse XII vient de commencer.

Deux mille personnes environ y assistent. L'intérieur de l'église. Parmi elles, il n'y a pas plus de 800 invités, bien qu'on ait distribué des milliers de cartes d'invitation, mais la majorité des invités n'a pas pu entrer.

L'aspect du temple est imposant: 38 prélats, les infants de Portugal, un prince de Bavière, deux archiducs d'Autriche, les membres du gouvernement espagnol, les députés, les sénateurs, le corps diplomatique, les dames du palais, une députation du conseil d'Etat, la haute magistrature, une députation du conseil général, les capitaines-généraux, les anciens ministres, les grands d'Espagne, etc., etc., assistent à la cérémonie.

Les prélats sont au grand autel, entourés d'un nombreux clergé. L'évêque de Madrid donnera l'absoute.

La cérémonie ne sera pas terminée avant deux heures de l'après-midi.

On voit sur le catafalque un grand nombre de couronnes. Celle qu'a envoyée la reine d'Angleterre est très remarquable.

Madrid, 12 décembre. — Les funérailles du roi ont été terminées à 1 h. 30. L'archevêque de Valadoléid a prononcé une remarquable oraison funèbre; il a rappelé la gloire du règne d'Alphonse XII. L'Europe avait fondé de grandes espérances sur ce monarque.

Les ambassadeurs des puissances étrangères ont été conduits à la cérémonie dans les voitures de la cour.

La présence de 38 prélats et de 5 priours est considérée comme une protestation contre l'assertion que le clergé espagnol est carliste.

Le recouvrement des Contributions PENDANT LES ONZE PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 1885

Le ministre des finances vient de publier le tableau de la situation financière provisoire au 30 novembre 1885.

Les recouvrements des contributions directes pendant les onze premiers mois de 1885 se sont élevés à 691,559,400 francs. Ils sont supérieurs aux dix douzièmes échus de 62,607,400 francs, soit en douzièmes et centièmes de douzième, une supériorité de 68,952,000 francs.

Le 30 novembre 1884, les recouvrements étaient supérieurs aux douzièmes échus de 62,413,000 francs, représentant en douzièmes une supériorité de un douzième et centième, soit pour la période correspondante de 1885 une diminution de recouvrements de 0 douzième 2 centièmes.

Les frais de poursuites, qui se sont élevés pendant les onze premiers mois de 1885 à 1,123,500 francs, sont dans la proportion de 1 fr. 52 pour 1,000 francs avec les recouvrements effectués. Les frais de poursuites, qui, au 30 novembre 1884, s'élevaient à 1,092,500 francs avec les recouvrements effectués, soit une augmentation de 0 fr. 02 pour 1,000 francs avec les recouvrements effectués pendant la même période de 1885.

Le recouvrement de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières présente pour 1885 une diminution de 2,887,000 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et une diminution de 934,500 francs sur les recouvrements de 1884 pendant la même période.

Il résulte des états comparatifs des recettes des onze premiers mois de l'année 1885 avec les évaluations budgétaires pour cette même période, que les impôts et revenus indirects ci-après désignés, ont donné sur les prévisions budgétaires une augmentation de 20,839,700 francs ainsi répartie: Produits des sucres, 19,258,300 francs; produits des postes, 1,167,000 francs.

Il résulte des mêmes états comparatifs que les impôts et revenus indirects ci-après désignés ont donné sur les prévisions une diminution de 51,811,000 francs ainsi répartie: Produits de l'enregistrement, 24,085,500 francs; produits des timbres, 955,500 francs; produits des douanes, 8,950,000 francs; produits des contributions indirectes, 16,824,500 francs; produits des télégraphes, 1,896,100 francs.

La comparaison des recouvrements des impôts et revenus indirects des onze premiers mois de l'année 1885 avec les recouvrements de l'année 1884 accuse un résultat général en diminution qui s'élève à la somme de 2,176,900 francs pour 1885.

Ses augmentations atteignent le chiffre de 14,167,708 francs et portent principalement sur les impôts indirects suivants: Produits de l'enregistrement, 2,445,080 francs; produits des douanes, 3,333,000 francs; produits des sucres, 4,572,300 francs; produits des postes, 3,817,000 francs.

Les diminutions s'élèvent à 16,344,500 francs et portent principalement sur les impôts et revenus indirects suivants: Produits du timbre, 469,000 francs; produits des contributions indirectes, 11,541,000 francs; produits des vins, 3,914,000 francs; produits des télégraphes, 430,500 francs.

Il résulte des états comparatifs des recettes des dix premiers mois de l'année 1885 avec les évaluations budgétaires pour cette même période, que les impôts et revenus indirects en Algérie ont donné sur les prévisions une augmentation de 616,900 francs et une diminution de 1,725,000 francs.

La commission des recouvrements des revenus indirects des dix premiers mois de l'année 1885, avec les recouvrements des dix premiers mois de 1884, accuse un résultat en augmentation qui s'élève à la somme de 836,100 fr.

JEANNE D'ARC et les femmes de France

La nouvelle que le procès de béatification de Jeanne d'Arc est introduit réjouit tous les cœurs français. Il semble que jamais, en aucun temps, la France n'ait souhaité davantage pouvoir invoquer dans ses prières le nom de l'héroïque chrétienne qui, lorsque l'Église lui aura donné la plus glorieuse des couronnes, sera la Sainte mère de la Patrie.

LES FUNÉRAILLES D'ALPHONSE XII

Madrid, 12 décembre. — Dix heures. La cérémonie des funérailles d'Alphonse XII vient de commencer.

Deux mille personnes environ y assistent. L'intérieur de l'église. Parmi elles, il n'y a pas plus de 800 invités, bien qu'on ait distribué des milliers de cartes d'invitation, mais la majorité des invités n'a pas pu entrer.

L'aspect du temple est imposant: 38 prélats, les infants de Portugal, un prince de Bavière, deux archiducs d'Autriche, les membres du gouvernement espagnol, les députés, les sénateurs, le corps diplomatique, les dames du palais, une députation du conseil d'Etat, la haute magistrature, une députation du conseil général, les capitaines-généraux, les anciens ministres, les grands d'Espagne, etc., etc., assistent à la cérémonie.

Les prélats sont au grand autel, entourés d'un nombreux clergé. L'évêque de Madrid donnera l'absoute.

La cérémonie ne sera pas terminée avant deux heures de l'après-midi.

On voit sur le catafalque un grand nombre de couronnes. Celle qu'a envoyée la reine d'Angleterre est très remarquable.

Madrid, 12 décembre. — Les funérailles du roi ont été terminées à 1 h. 30. L'archevêque de Valadoléid a prononcé une remarquable oraison funèbre; il a rappelé la gloire du règne d'Alphonse XII. L'Europe avait fondé de grandes espérances sur ce monarque.

Les ambassadeurs des puissances étrangères ont été conduits à la cérémonie dans les voitures de la cour.

La présence de 38 prélats et de 5 priours est considérée comme une protestation contre l'assertion que le clergé espagnol est carliste.

Le recouvrement des Contributions PENDANT LES ONZE PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 1885

Le ministre des finances vient de publier le tableau de la situation financière provisoire au 30 novembre 1885.

Les recouvrements des contributions directes pendant les onze premiers mois de 1885 se sont élevés à 691,559,400 francs. Ils sont supérieurs aux dix douzièmes échus de 62,607,400 francs, soit en douzièmes et centièmes de douzième, une supériorité de 68,952,000 francs.

Le 30 novembre 1884, les recouvrements étaient supérieurs aux douzièmes échus de 62,413,000 francs, représentant en douzièmes une supériorité de un douzième et centième, soit pour la période correspondante de 1885 une diminution de recouvrements de 0 douzième 2 centièmes.

Les frais de poursuites, qui se sont élevés pendant les onze premiers mois de 1885 à 1,123,500 francs, sont dans la proportion de 1 fr. 52 pour 1,000 francs avec les recouvrements effectués. Les frais de poursuites, qui, au 30 novembre 1884, s'élevaient à 1,092,500 francs avec les recouvrements effectués, soit une augmentation de 0 fr. 02 pour 1,000 francs avec les recouvrements effectués pendant la même période de 1885.

Le recouvrement de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières présente pour 1885 une diminution de 2,887,000 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et une diminution de 934,500 francs sur les recouvrements de 1884 pendant la même période.

Il résulte des états comparatifs des recettes des onze premiers mois de l'année 1885 avec les évaluations budgétaires pour cette même période, que les impôts et revenus indirects ci-après désignés, ont donné sur les prévisions budgétaires une augmentation de 20,839,700 francs ainsi répartie: Produits des sucres, 19,258,300 francs; produits des postes, 1,167,000 francs.

Il résulte des mêmes états comparatifs que les impôts et revenus indirects ci-après désignés ont donné sur les prévisions une diminution de 51,811,000 francs ainsi répartie: Produits de l'enregistrement, 24,085,500 francs; produits des timbres, 955,500 francs; produits des douanes, 8,950,000 francs; produits des contributions indirectes, 16,824,500 francs; produits des télégraphes, 1,896,100 francs.

La comparaison des recouvrements des impôts et revenus indirects des onze premiers mois de l'année 1885 avec les recouvrements de l'année 1884 accuse un résultat général en diminution qui s'élève à la somme de 2,176,900 francs pour 1885.

Ses augmentations atteignent le chiffre de 14,167,708 francs et portent principalement sur les impôts indirects suivants: Produits de l'enregistrement, 2,445,080 francs; produits des douanes, 3,333,000 francs; produits des sucres, 4,572,300 francs; produits des postes, 3,817,000 francs.

Les diminutions s'élèvent à 16,344,500 francs et portent principalement sur les impôts et revenus indirects suivants: Produits du timbre, 469,000 francs; produits des contributions indirectes, 11,541,000 francs; produits des vins, 3,914,000 francs; produits des télégraphes, 430,500 francs.

Il résulte des états comparatifs des recettes des dix premiers mois de l'année 1885 avec les évaluations budgétaires pour cette même période, que les impôts et revenus indirects en Algérie ont donné sur les prévisions une augmentation de 616,900 francs et une diminution de 1,725,000 francs.

La commission des recouvrements des revenus indirects des dix premiers mois de l'année 1885, avec les recouvrements des dix premiers mois de 1884, accuse un résultat en augmentation qui s'élève à la somme de 836,100 fr.

JEANNE D'ARC et les femmes de France

La nouvelle que le procès de béatification de Jeanne d'Arc est introduit réjouit tous les cœurs français. Il semble que jamais, en aucun temps, la France n'ait souhaité davantage pouvoir invoquer dans ses prières le nom de l'héroïque chrétienne qui, lorsque l'Église lui aura donné la plus glorieuse des couronnes, sera la Sainte mère de la Patrie.

LES FUNÉRAILLES D'ALPHONSE XII

Madrid, 12 décembre. — Dix heures. La cérémonie des funérailles d'Alphonse XII vient de commencer.

Deux mille personnes environ y assistent. L'intérieur de l'église. Parmi elles, il n'y a pas plus de 800 invités, bien qu'on ait distribué des milliers de cartes d'invitation, mais la majorité des invités n'a pas pu entrer.

L'aspect du temple est imposant: 38 prélats, les infants de Portugal, un prince de Bavière, deux archiducs d'Autriche, les membres du gouvernement espagnol, les députés, les sénateurs, le corps diplomatique, les dames du palais, une députation du conseil d'Etat, la haute magistrature, une députation du conseil général, les capitaines-généraux, les anciens ministres, les grands d'Espagne, etc., etc., assistent à la cérémonie.

Les prélats sont au grand autel, entourés d'un nombreux clergé. L'évêque de Madrid donnera l'absoute.

La cérémonie ne sera pas terminée avant deux heures de l'après-midi.

On voit sur le catafalque un grand nombre de couronnes. Celle qu'a envoyée la reine d'Angleterre est très remarquable.

Madrid, 12 décembre. — Les funérailles du roi ont été terminées à 1 h. 30. L'archevêque de Valadoléid a prononcé une remarquable oraison funèbre; il a rappelé la gloire du règne d'Alphonse XII. L'Europe avait fondé de grandes espérances sur ce monarque.

Les ambassadeurs des puissances étrangères ont été conduits à la cérémonie dans les voitures de la cour.

La présence de 38 prélats et de 5 priours est considérée comme une protestation contre l'assertion que le clergé espagnol est carliste.

Le recouvrement des Contributions PENDANT LES ONZE PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 1885

Le ministre des finances vient de publier le tableau de la situation financière provisoire au 30 novembre 1885.

Les recouvrements des contributions directes pendant les onze premiers mois de 1885 se sont élevés à 691,559,400 francs. Ils sont supérieurs aux dix douzièmes échus de 62,607,400 francs, soit en douzièmes et centièmes de douzième, une supériorité de 68,952,000 francs.

Le 30 novembre 1884, les recouvrements étaient supérieurs aux douzièmes échus de 62,413,000 francs, représentant en douzièmes une supériorité de un douzième et centième, soit pour la période correspondante de 1885 une diminution de recouvrements de 0 douzième 2 centièmes.

Les frais de poursuites, qui se sont élevés pendant les onze premiers mois de 1885 à 1,123,500 francs, sont dans la proportion de 1 fr. 52 pour 1,000 francs avec les recouvrements effectués. Les frais de poursuites, qui, au 30 novembre 1884, s'élevaient à 1,092,500 francs avec les recouvrements effectués, soit une augmentation de 0 fr. 02 pour 1,000 francs avec les recouvrements effectués pendant la même période de 1885.

Le recouvrement de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières présente pour 1885 une diminution de 2,887,000 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et une diminution de 934,500 francs sur les recouvrements de 1884 pendant la même période.

Il résulte des états comparatifs des recettes des onze premiers mois de l'année 1885 avec les évaluations budgétaires pour cette même période, que les impôts et revenus indirects ci-après désignés, ont donné sur les prévisions budgétaires une augmentation de 20,839,700 francs ainsi répartie: Produits des sucres, 19,258,300 francs; produits des postes, 1,167,000 francs.

Il résulte des mêmes états comparatifs que les impôts et revenus indirects ci-après désignés ont donné sur les prévisions une diminution de 51,811,000 francs ainsi répartie: Produits de l'enregistrement, 24,085,500 francs; produits des timbres, 955,500 francs; produits des douanes, 8,950,000 francs; produits des contributions indirectes, 16,824,500 francs; produits des télégraphes, 1,896,100 francs.

La comparaison des recouvrements des impôts et revenus indirects des onze premiers mois de l'année 1885 avec les recouvrements de l'année 1884 accuse un résultat général en diminution qui s'élève à la somme de 2,176,900 francs pour 1885.

Ses augmentations atteignent le chiffre de 14,167,708 francs et portent principalement sur les impôts indirects suivants: Produits de l'enregistrement, 2,445,080 francs; produits des douanes, 3,333,000 francs; produits des sucres, 4,572,300 francs; produits des postes, 3,817,000 francs.

Les diminutions s'élèvent à 16,344,500 francs et portent principalement sur les impôts et revenus indirects suivants: Produits du timbre, 469,000 francs; produits des contributions indirectes, 11,541,000 francs; produits des vins, 3,914,000 francs; produits des télégraphes, 430,500 francs.

Il résulte des états comparatifs des recettes des dix premiers mois de l'année 1885 avec les évaluations budgétaires pour cette même période, que les impôts et revenus indirects en Algérie ont donné sur les prévisions une augmentation de 616,900 francs et une diminution de 1,725,000 francs.

La commission des recouvrements des revenus indirects des dix premiers mois de l'année 1885, avec les recouvrements des dix premiers mois de 1884, accuse un résultat en augmentation qui s'élève à la somme de 836,100 fr.

JEANNE D'ARC et les femmes de France

La nouvelle que le procès de béatification de Jeanne d'Arc est introduit réjouit tous les cœurs français. Il semble que jamais, en aucun temps, la France n'ait souhaité davantage pouvoir invoquer dans ses prières le nom de l